



# PROJET SOCIAL EAJE LES LOULOUS



## Les Loulous : une crèche au coeur du village

### I La crèche dans son environnement

La commune de **Castelmaurou** s'étend sur **1677 hectares** et compte **4059 habitants** (INSEE 2015) - les Castelmaurousiens. C'est un territoire à dominante rurale avec la présence de nombreux bois et une activité agricole encore forte. Située à 15 km du centre de Toulouse (3<sup>e</sup> couronne), la commune de Castelmaurou a une position géographique privilégiée au Nord-Est de l'agglomération toulousaine, bénéficiant d'une forte accessibilité en termes d'infrastructures routières et ferroviaires.

La ville de Castelmaurou accueillait sur sa commune une crèche associative « Le Castelet » agréée pour 24 enfants dont les locaux ne répondaient plus aux normes de l'accueil en collectivité des enfants de 3 mois à 4 ans.

Une nouvelle structure privée d'une capacité d'accueil de 30 places a permis de transférer « Le Castelet » dans ces nouveaux locaux. La crèche, selon le souhait du constructeur a été depuis renommée « les Loulous ». La crèche se situe au centre du village et est à proximité des autres établissements publics (écoles, gymnase, maison de retraite, médiathèque), ce qui favorise l'ouverture de la structure vers l'extérieur.

### II Présentation de l'association l'envol

L'Association l'ENVOL (association à loi 1901), dont le siège se situe au 2 Rue Ernest Renan, est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 18 membres : 6 membres fondateurs dont le bureau avec le Président, le Trésorier et le Secrétaire, 6 membres honoraires et 6 membres actifs ayant un enfant inscrit dans une des crèches de l'Association.

L'association L'ENVOL a ouvert sa première crèche « Les Moussaillons » en avril 1993 sur la commune de l'Union. Elle a depuis ouvert quatre autres établissements en multi accueil : un à Castelmaurou « le Castelet » (ouvert en Mars 1994) renommé Les loulous à la suite de son

déménagement, deux sur Toulouse « Les Diablotins de Gramont » (ouvert en Juin 1998) et « Les Zébulons » (ouvert en Janvier 2002) et une autre à l'Union « Les Lutins du Manoir (ouvert en Janvier 2006). Une sixième structure s'est ouverte au faubourg Bonnefoy à Toulouse.

Depuis sa création, l'Association l'Envol a mis en place une équipe polyvalente qui travaille pour l'ensemble des crèches : le siège social de l'association est composé :

- d'un service administratif : gestion du personnel, contact avec les organismes de tutelle, gestion de l'organisation de l'association, gestion du stock, préparation des supports des travaux pédagogiques.
- d'un service de maintenance : entretien régulier de l'ensemble des locaux.
- d'un service médical : 1 médecin prestataire qui effectue le suivi médical.
- Un poste de coordination a été créé pour une meilleure harmonisation et cohérence dans la gestion des structures de l'association
- Un poste d'EJE multi-site permet également de faire, d'un point de vue pédagogique, du lien entre les différentes structures

### **III Présentation de la crèche Les Loulous**

La crèche « Les Loulous » est une structure multi accueil pour les enfants de 3 mois à 4 ans. Elle propose 30 places en accueil régulier ou occasionnel. Elle veille à répondre et à respecter au mieux les besoins réels des familles en adaptant ses contrats selon les directives de la CAF (PSU) et en développant l'accueil en halte garderie.

Les familles pouvant s'inscrire à la crèche les Loulous doivent, en priorité, habiter la commune de Castelmaurou ou dans la communauté des communes. L'Association l'ENVOL maintient depuis 1994 son partenariat avec la commune de Castelmaurou et la Communauté des Communes des Coteaux de Bellevue.

#### **Les horaires d'ouverture**

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi. Elle est fermée les jours fériés, 1 semaine entre Noël et le Jour de l'An ainsi que 4 semaines en été. Pendant la période estivale l'association propose une continuité de service au sein de l'une de ses structures afin de répondre aux parents qui ont besoin d'un mode de garde sur cette période. La structure est également fermée 4 journées dans l'année afin que les professionnels puissent avoir accès à des formations en interne.

#### **Le personnel de la crèche**

Le nombre de professionnels devant être présents auprès des enfants est fixé par le décret du 1<sup>er</sup> août 2000 dont voici les principaux points :

- 1 adulte pour 8 enfants qui marchent et 1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas
- présence constante de 2 adultes auprès des enfants
- présence constante d'un professionnel diplômé auprès des enfants

En conformité avec ce décret, l'association emploie donc :

- 1 EJE directrice de la structure
- 1 infirmière présente 2 jours par semaine dans la structure
- 6 auxiliaires de puériculture
- 4 CAP petite enfance
- 1 agent technique de cuisine
- 1 agent d'entretien

Cette équipe pluridisciplinaire veille au bien-être et à l'épanouissement des enfants au sein de la crèche. Pour cela les professionnelles s'appuient sur des valeurs communes à travers la mise en application de leur projet pédagogique dont est garante l'éducatrice de jeunes enfants. L'équipe est engagée dans une démarche d'accueil, d'accompagnement et d'écoute des familles, afin de faire de la crèche Les loulous un espace d'échanges et de coopération autour de nos pratiques éducatives.

#### **IV Familles accueillies et modalités d'inscription:**

La crèche les Loulous s'inscrit dans la volonté de :

-Favoriser la socialisation des jeunes enfants en accueillant les enfants de 3 mois à 4 ans en multi-accueil sans considération de la situation familiale et professionnelle des parents.

-Accepter, en cours d'année un changement de contrat avec respect d'un préavis (augmentation ou diminution) afin de répondre à tout éventuel changement de situation : perte d'emploi, naissance, intégration progressive à l'école, changement de situation familiale...

-Intégrer dans l'effectif les enfants porteurs de handicaps après concertation avec le médecin traitant de l'enfant, médecin de la crèche, la directrice, l'équipe éducative et la PMI.

Les parents nous contactent la plupart du temps par téléphone, nous remplissons une demande de pré-inscription. Nous sélectionnons les enfants dont l'âge correspond à la place disponible dans les groupes déjà établis, afin de maintenir un équilibre. Nous donnons priorité aux familles de Castelmaurou, Saint-Geniés-Bellevue, Saint-Loup-Camas, Montberon, Pechbonnieu, Rouffiac Tolosan et Labastide Saint Sernin dans le cadre de notre convention avec la communauté de Commune des Côteaux Bellevue.

Nous fixons un rendez-vous avec la famille. Cette rencontre, qui dure en moyenne une heure, permet de présenter les lieux, d'expliquer le fonctionnement précis de la structure et le projet d'établissement.

Cet entretien permet aussi d'aborder l'essentiel des avantages ou inconvénients de la collectivité et d'apprécier si le partenariat entre le fonctionnement de la crèche et les habitudes familiales va être cohérent.

Le dossier d'admission est ensuite donné afin qu'il soit complété par les familles chez eux pour leur laisser un temps de réflexion, de prise de connaissance du règlement intérieur et surtout de ne pas précipiter les choses.

Si leur réponse est positive, les familles ramènent le dossier complété puis un autre rendez vous est fixé pour la signature du contrat.

## **V Place des familles dans la structure**

La crèche est un lieu d'échange et d'information et nous veillons à diffuser, notamment par le biais d'un panneau d'affichage, des articles concernant la santé des enfants provenant de la PMI ou de magazines spécialisés. Des notes d'informations diffusées par le siège de l'Association l'ENVOL. Le menu et le trombinoscope du personnel seront également affichés.

Les parents sont sollicités pour participer à la vie de la crèche en leur donnant notamment la possibilité de se présenter comme membres actifs au sein du Conseil d'Administration. Une bonne représentativité des parents au sein de cet organe décisionnaire est importante puisque les membres actifs s'impliquent dans la gestion de l'association mais aussi permettent de faire vivre la dimension associative de l'établissement.

La crèche les Loulous Organise également des temps de rencontre avec les familles :

- Sans les enfants à l'occasion de l'Assemblée Générale, de la réunion parents/équipe qui se fait en début d'année (septembre)
- Avec les enfants lors des fêtes de Noël et d'été où les parents sont invités à assister aux spectacles et à partager un goûter offert par l'Association. Les familles sont invitées à participer à des ateliers ou encore à accompagner les enfants lors des sorties proposées.
- En favorisant les échanges avec les différents lieux d'accueil pour enfants par le biais d'invitation, d'échanges de jouets.

## **VI L'intégration sociale: une ouverture au monde**

La crèche les Loulous développe sa collaboration avec les établissements sociaux du quartier afin d'améliorer l'accueil des familles et en permettant aux enfants de s'ouvrir au monde et à la culture:

- En participant à une concertation avec les crèches de la communauté de communes lors des admissions dans le cas d'inscriptions multiples ou de changement d'établissement.
- En utilisant, selon les années, les équipements collectifs tels que le gymnase, le dojo pour proposer des temps d'éveil aux enfants
- En créant du lien avec la maison de retraite et la médiathèque
- L'équipe veille à faire de la crèche un lieu ouvert à tous types de stages pour les personnes qui suivent une formation liée aux métiers de la petite enfance (EJE, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance). Aider les personnes avec le Pôle Emploi à intégrer un métier de la petite enfance mais aussi aux stages d'orientation.

La crèche les Loulous s'inscrit également dans la démarche "Ecolo - crèche" afin de réduire l'empreinte écologique de la structure et de préserver la qualité de l'air intérieur mais aussi la santé des enfants, des personnels et des familles présents dans les locaux. La crèche utilise essentiellement des produits écologiques, non polluants et/ou à faible impact sur l'environnement et la santé. Là encore, l'objectif est double :

-Dans le cadre de cette démarche écologique, la réduction et le tri des déchets sont désormais intégrés au fonctionnement quotidien de la crèche : l'utilisation de linge lavable et réutilisable est systématique, que ce soit pour la toilette des enfants ou le nettoyage des surfaces et des sols, l'usage des poubelles de tri, l'utilisation de produits plus écologique et plus respectueux de l'environnement et de la peau des enfants...

-Enfin, ce souci de préservation de la nature trouve un versant éducatif avec différentes activités permettant de sensibiliser les enfants, mais aussi plus largement les familles, aux enjeux de l'écologie.

## VII La participation financière des familles

Chaque famille contribue à la couverture des frais d'accueil au travers d'une participation financière mensuelle. La crèche applique les barèmes préconisés par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), dans le cadre de la PSU (Prestations Unique de Service). La participation des familles aux frais d'accueil est calculée à partir des ressources du foyer et en fonction du nombre d'enfants à charge.

La participation est définie chaque année avec le barème CAF (prix plancher/prix plafond) et est mensualisée. Le(s) représentant(s) légal(aux) de l'enfant s'engage à respecter le contrat horaire signé lors de l'inscription. Les parents versent à l'inscription un mois d'avance qui est défalqué ou restitué dès la première facture.

Ils règlent également les heures réellement effectuées au titre de l'adaptation en crèche de leur enfant. Une cotisation annuelle est versée à l'Association l'ENVOL lors de l'inscription, elle est de 50€.

## VIII Nos partenaires

Différents partenaires nous accompagnent tout au long de l'année pour accomplir au mieux notre mission. Ces partenaires nous aident tant au niveau financier, social ou administratif.

- La Communauté de Communes des Coteaux Bellevue verse une subvention de fonctionnement et la CAF accorde une prestation de service versée mensuellement.
- Le Conseil Général nous aide pour le paiement du loyer.

- La crèche travaille avec la PMI (Protection Maternelle Infantile) :
  - Demande d'agrément pour l'autorisation de fonctionnement
  - Contrôle des normes des locaux
  - Mouvement du personnel : diplômé et non diplômé

Quotidiennement, le médecin de PMI de secteur peut être sollicité de notre part pour toutes les questions médicales et sociales.

- Les services vétérinaires vérifient le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.
- La Caisse d'Allocations Familiales est un partenaire important. La réforme de la PSU nous a permis de nous rapprocher de ce partenaire. En échange de son soutien financier, la CAF contrôle que la crèche reste une structure équilibrée. Elle nous demande donc, comme à toutes les crèches de la région toulousaine, d'établir des états de présence des enfants. Nous lui remettons ce document chaque trimestre, par le biais du site information enfance jeunesse.
- Ansamble Midi Gastronomie est un fournisseur spécialisé dans la préparation et la livraison des repas des crèches sur tout le secteur de Toulouse. Ce prestataire est pour nous un partenaire très important car nous veillons à la qualité de l'alimentation et à la priorité faite aux produits locaux de saison.
- Le Pôle Emploi qui nous aide dans le recrutement du personnel ainsi que l'ASP (Agence de Services de Paiement anciennement CNASEA) qui subventionnent les salaires des personnes en contrat aidés.
- Différents organismes interviennent pour tout ce qui concerne le social : URSSAF/ASSEDIC/TRÉSOR PUBLIC. CHORUM auquel nous sommes affiliés pour la gestion de la prévoyance après 1 mois d'ancienneté. AG2R organisme qui s'occupe de la retraite. PREMAVALS qui est la mutuelle de groupe à laquelle est affiliée l'Association l'ENVOL pour tous ses salariés après 3 mois d'ancienneté. Habitat Formation qui est l'organisme qui gère les subventions pour la formation pour le personnel en contrat CDD ou CDI. ASTRIA partenaire pour l'accès au logement.

